

# Conduire un atelier de maraîchage en agriculture biologique [F73102]

Gérer un atelier de maraîchage biologique en acquérant les compétences nécessaires pour cultiver des légumes de manière naturelle, respectueuse de l'environnement et productive

**Catégorie(s) :** Végétaux



## Objectifs

Acquérir les compétences technico-économiques pour dimensionner des projets, planifier les cultures avec un outil adapté, et développer savoir-faire et compétences en entretien des sols et protection des cultures propres au maraîchage biologique

## Contenu

Dimensionnement des surfaces, matériel et équipements agricoles : comparaison économique d'exploitations maraîchères bio locales, exploration des équipements et références régionales

Planification des cultures : utilisation d'un outil dédié, création de plans adaptés et exemples d'itinéraires culturaux

Entretien de la fertilité des sols : compréhension du fonctionnement du sol, choix d'amendements organiques, bilan humique et usage des engrais verts

Protection des cultures : identification des ravageurs et maladies, méthodes préventives incluant la lutte biologique

## Modalités pédagogiques

Formation en présentiel :  
140 h (dont 56 h de pratique professionnelle sur les sites de partenaires professionnels)

## Compléments d'informations

Prochaine session mars 2025  
La validation de cette formation certifie l'acquisition d'un des blocs de compétences constitutif du BP Responsable d'Entreprise Agricole.

## Informations pratiques

Durée : 140 heures

Tarif : 2 240 € TTC

Financement : CPF, Autres

Localisation : Auvergne-Rhône-Alpes

Lieu : La Motte -Servolex (73)

Cette fiche de formation est une offre du collectif *Devenir Paysanne Paysan* qui est une marque déposée.  
[www.devenir-paysan.fr](http://www.devenir-paysan.fr)

